

Après une saison calamiteuse, la mise en hivernage 2019, semble ne pas s'annoncer sous de bons auspices pour un certain nombre d'apiculteurs. Depuis 15 jours, des témoignages font état d'affaiblissement de colonies, de présence d'abeilles désaillées, de varroa et d'abeilles mortes au sol. Ces constats ne sont pas spécifiques à la Bourgogne-Franche-Comté, d'autres régions ont des constats similaires.

Cela ne signifie pas que cette situation est rencontrée par tous et sur l'ensemble du cheptel. Cependant il est nécessaire de faire preuve de vigilance pour cette fin de mise en hivernage. La période hors couvain au solstice d'hiver sera également l'occasion de faire un bilan. Il est important de vérifier si ces situations sont rencontrées avec tous les types de traitement, pour l'heure, le travail réalisé porte uniquement sur APIVAR.

Force des colonies

Rétrospective octobre 2018

	Nb abeilles	V/100 Ab	Ab à naître	Nb CAb	Nb CCouv
Moyenne	7526	1	4102	2,7	0,45
Mini	5483	0,2	286	1,96	0
Maxi	10920	1,57	6480	3,12	0,81

La mise en hivernage 2018 s'annonçait avec de petites colonies et un niveau d'infestation de 1V/100 ab en fin de traitement varroa

Situation octobre 2019

5 Ruchers ont fait l'objet d'une visite pour évaluation des colonies à la mise en hivernage.

Les constats visuels sur le secteur de Dole, pour 3 des ruchers affaiblis, ne sont pas encourageant en termes de force des colonies, d'état du couvain et de pression varroas. On peut considérer que l'on est sur des valeurs inférieures ou proches de 2019, en matière de cadre d'abeilles. Pas de ColEval réalisées.

Abeilles mortes au pied des ruches



Cadre de couvain avec abeilles



Couvain



Larve de mâle



Données recueillies pression varroas phorétiques VP/100 Ab

Face aux constats il a été mesuré le nombre de varroas pour 100 abeilles pour savoir si l'infestation était résorbée suite au traitement ou si le seuil d'infestation était beaucoup trop élevé.

4 ruchers avec des ruches de production de l'année présentent des niveaux de VP/100 Ab supérieurs à 5.

Si les ruches à gelée royale présentaient les plus fortes populations et le plus « beau » couvain, se sont les colonies les plus infestées.

Seuls les essaims de début juillet en fin de traitement présentent un niveau d'infestation correct.

Les comptages effectués par le GDSA 25 sur les années 2007-2010, font apparaître que sur les semaines 9 et 10 des traitements APIVAR, 57% des colonies constataient des chutes comprises entre 100 et 800 varroas, dont 13% entre 500 et 800 varroas.

La durée du traitement oscillant entre 10 et 12 semaine, peut-on considérer qu'APIVAR sera en mesure de finir de désinfester les colonies.

VARROAS PHORETIQUES AU 10/10/2019

	Semaine de traitement	V/100 abeilles	Nb varroas phorétiques pour 7 500 abeilles	Nb varroas phorétiques pour 10 000 abeilles
Ruches production (39)	9	6	450	600
Ruches production (39)	9	5	375	500
Ruches production (39)	9	7,6	570	760
Ruches gelée royale (39)	10	14	1050	1400
Essaims début juillet (25)	11	0,5	37,5	50

GDSA 25 - REPARTITION EN % DU NOMBRE DE VARROAS TOMBANT DURANT LES SEMAINES 9 ET 10 DE TRAITEMENT APIVAR SUR LES ANNEES 2007 à 2010

Nb varroas	SEMAINES		
	S9	S10	S9 + S10
500-800			13
100-499	36	15	44
50-99	23	18	26
< 50	41	67	18

Recommandations

Une inspection des colonies permettra de visualiser la taille de la grappe et son positionnement par rapport aux lanières.

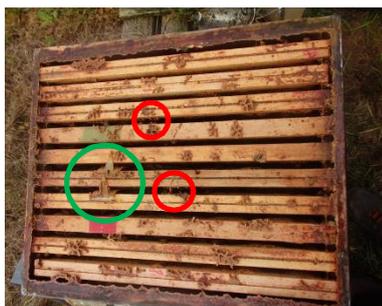
Le positionnement des lanières dans le couvain constitue une condition importante pour une bonne efficacité du traitement.

De ce fait, un resserrement des colonies, sur un nombre de cadres adéquat, grâce aux partitions, et un repositionnement des lanières, constituent les deux premières actions à mettre en œuvre avant d'en envisager d'autres.

Pour toute éventualité de traitement correctif par rapport à cette situation, prendre contact avec son GDSA.

Exemple de repositionnement de lanières

Positionnement des lanières au **10 août** et le **10 octobre** suite à la visite (pas de partitions disponibles lors de la visite)



Incidence de l'évolution du couvain sur le positionnement de la lanière : hors couvain



Incidence de l'évolution du couvain sur le positionnement de la lanière : hors couvain



N'hésitez pas à signaler les problèmes que vous rencontrés auprès de votre GDSA ou de l'ADA BFC par mail.